

**AIDE PÉDAGOGIQUE INDIVIDUEL  
À LA FORMATION CONTINUE  
POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET**

**Concours P-2025-2026-02**

**Le Collège d'Alma**

Par des approches éducatives diversifiées, le Collège d'Alma propulse les passions, donne corps aux ambitions et accompagne vers la réussite. Pour ce faire, il s'appuie sur un ensemble dynamique d'expertises internes, soit plus de 300 enseignants, gestionnaires, professionnels et employés de soutien qui partagent le souci d'épauler les étudiantes et étudiants ainsi que l'organisation, vers l'atteinte de leur plein potentiel.

**Nature du travail**

Les emplois d'aide pédagogique individuel comportent plus spécifiquement des fonctions de conseil, d'assistance, d'animation et d'information auprès des personnes étudiantes relativement à leur cheminement et à leur réussite scolaire, à leur persévérance et à leur diplomation. Ils comportent également des fonctions de conseil auprès du personnel enseignant et du personnel cadre relativement aux programmes d'enseignement, au cheminement et à la réussite scolaire des personnes étudiantes.

**Quelques attributions caractéristiques**

- La personne aide pédagogique individuel conseille et soutient les personnes étudiantes sur l'aménagement de leur programme d'études ainsi que sur leur choix de cours. Elle planifie et ajuste les cheminements scolaires atypiques en fonction des profils des personnes étudiantes, dont celles ayant des besoins particuliers. Elle les informe des impacts de tout changement sur la durée de leurs études vers la diplomation;
- Elle analyse les dossiers des personnes étudiantes, identifie les causes ou les risques d'échecs et d'abandons, leur suggère des mesures d'aide appropriées, les guide dans le choix de stratégies pour faciliter leur démarche d'apprentissage et effectue un suivi individuel. Elle fait rapport aux conseillers pédagogiques ou à la direction de son service des causes identifiées;
- Elle applique le Règlement institutionnel de la réussite auprès des personnes étudiantes en situation d'échecs notamment par la signature d'un contrat de réussite et par un suivi individuel durant la session;
- Elle organise et anime en collaboration avec les conseillers pédagogiques les activités d'accueil des personnes étudiantes nouvellement admises afin de faciliter leur adaptation au cégep et les informe sur les règlements, politiques et des droits;
- Elle élabore et conçoit des outils d'aide à la réussite et des activités de formation qu'elle anime. Elle collabore avec le comité institutionnel à l'élaboration, la mise en œuvre et la révision du plan de réussite du Collège;
- Elle autorise les commandites et assure la validité de l'équivalence du cours en collaboration avec le ou la conseiller(ère) pédagogique pour les personnes étudiantes qui souhaitent compléter un cours au sein d'un autre établissement collégial;
- Elle reçoit les demandes de substitution ou d'équivalence de cours de la part des personnes étudiantes et analyse les documents fournis, valide auprès de la personne conseillère pédagogique et émet une recommandation;
- Elle reçoit les demandes des personnes étudiantes souhaitant se faire reconnaître des acquis, les informe, les soutient dans leur démarche et assure la liaison avec le conseiller pédagogique RAC;
- Elle analyse les dossiers scolaires et fait une recommandation en vue de l'émission des sanctions d'études;
- Elle agit à titre de facilitatrice pour la communication entre la personne étudiante, la personne responsable de la formation continue et la personne enseignante. Elle peut être appelée à guider la personne étudiante lors de la rédaction d'une plainte en cas de litige;
- Elle reçoit les demandes de désistement / désinscription de la part des personnes étudiantes, les informe et les accompagne dans leur démarche;
- Participe à l'opération choix de cours en accompagnant la population étudiante.

**Qualifications requises**

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en orientation ou en sciences de l'éducation.

**Exigence particulière**

- La réussite d'une épreuve de français sera requise.

<b>Date de début :</b>	Dès que possible
<b>Horaire de travail :</b>	35 heures par semaine du lundi au vendredi
<b>Salaires :</b>	de 29,91 \$ à 51,27 \$ selon l'expérience et la scolarité
<b>Service :</b>	Formation continue
<b>Supérieur immédiat :</b>	Jean-Rémi Dionne, directeur

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

**Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature  
avant 23h, le mercredi 24 septembre 2025 au lien suivant :**

[Aide pédagogique individuel](#)

Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée, mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.